

HAZEBROUCK

La ville qui vous ressemble



RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2016

**REGIE MUNICIPALE DES EAUX
SERVICE D'ASSAINISSEMENT**

Services publics de l'eau et de l'assainissement

(source : Eaufrance – Le service public d'information sur l'eau)

Les services publics de l'eau et de l'assainissement

Les 30 000 services publics de l'eau et de l'assainissement en France ont pour mission d'acheminer l'eau potable jusqu'au robinet du consommateur puis de collecter et de traiter les eaux usées et les eaux pluviales avant leur retour au milieu naturel. Ils sont également en charge des relations avec le consommateur : informations, gestion des demandes, facturation... Le service « eau potable » comprend le prélèvement d'eau dans le milieu naturel, sa potabilisation et sa distribution. Le service « assainissement » comprend la collecte, le transport et le traitement des eaux usées ainsi que l'élimination ou la valorisation des boues produites lors des traitements. Pour le service « eau potable », $\frac{3}{4}$ des communes sont regroupées dans des structures intercommunales contre seulement 44 % pour le service « assainissement ».

Depuis 1970, les communes se sont vues confier la gestion des services de l'eau. Elles ont le choix d'assumer directement en régie la gestion de leurs services d'eau et d'assainissement ou en confier tout ou partie à des entreprises spécialisées en déléguant leurs compétences. Les différents modes de gestion sont :

- ▶ **La régie directe** : la commune ou le groupement intercommunal assument directement la gestion de leurs services d'eau.
- ▶ **La gestion déléguée** : la commune ou le groupement intercommunal délègue un service à une entreprise spécialisée, pour une durée donnée. Il en existe deux types :
 - **La concession** : l'entreprise délégataire (le concessionnaire du service) finance, réalise et exploite les équipements pour le compte de la collectivité ;
 - **L'affermage** : la collectivité décide et finance les investissements et reste propriétaire des équipements, tandis que l'entreprise délégataire (le fermier) exploite et entretient les équipements.
- ▶ **La régie intéressée** : comme pour l'affermage, la collectivité est propriétaire des équipements, mais l'entreprise (le régisseur) est rémunérée en fonction des résultats, par le biais d'une prime de gestion ou d'une participation aux bénéfices. Dans les cas où il existe une délégation des services publics, tout ou partie des activités est confiée aux opérateurs de l'eau. Une contractualisation est réalisée soit avec des entreprises privées, soit avec des sociétés d'économie mixte.

Le service public d'assainissement non collectif

Par ailleurs, la loi sur l'eau de 1992 et le Code Général des Collectivités Territoriales (articles L224-8 et 9) impose aux communautés de communes ou aux communes qui ne réalisent pas de dispositif d'assainissement collectif de mettre en place un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Le SPANC a pour mission de contrôler les installations d'assainissement non collectif afin de prévenir les risques sanitaires. Le SPANC peut également être apte à réaliser et à entretenir les installations d'assainissement autonome.

Distribution d'eau potable

Le service de l'eau potable comprend trois étapes distinctes :

- ▶ **Le captage** : L'eau qui est captée à l'état brut peut avoir diverses origines : cours d'eau, plans d'eau, nappes souterraines ou sources. 2/3 des captages s'effectuent dans les nappes contre seulement 1/3 dans les eaux superficielles.
- ▶ **La potabilisation** : L'eau captée est transportée à l'unité de potabilisation pour être rendue potable, c'est-à-dire conforme à la réglementation en vigueur. Les critères de potabilité prennent en compte des paramètres microbiologiques, chimiques, organoleptiques ... La potabilisation vise à réduire la concentration ou à éliminer les substances dissoutes ou en suspension. Le ministère chargé de la santé s'assure de la qualité de l'eau potable.
- ▶ **La distribution** : L'eau rendue potable est acheminée sous pression dans des réservoirs ou des châteaux d'eau puis elle est stockée dans des lieux de stockage publics situés au pied des bâtiments desservis (réseau public de distribution d'eau potable). Enfin, elle est relayée par des tuyaux privés pour arriver jusqu'à nos robinets.

A noter, que le consommateur peut s'alimenter en eau potable par ses propres ressources (puits, sources) mais doit le déclarer en mairie. En tant que non abonné au service public de l'eau, il doit s'assurer lui-même de la potabilité de son eau.

Assainissement

Les eaux usées

Elles sont réparties en trois grandes catégories :

- ▶ **les eaux usées domestiques** : proviennent des différents usages domestiques de l'eau. On en distingue deux grandes catégories :
 - les eaux ménagères (ou « grises ») qui proviennent des salles de bain et des cuisines. Ces eaux sont généralement chargées en détergents, graisses, solvants et débris organiques...
 - les eaux « vannes » qui proviennent des rejets des toilettes et qui sont chargées de diverses matières organiques azotées et de germes fécaux.
- ▶ **les eaux usées industrielles** : sont généralement très différentes des eaux usées domestiques (qualité et quantité). En effet, leurs caractéristiques varient significativement d'une industrie à l'autre et en plus des matières organiques et des composés azotés ou phosphorés, elles peuvent également contenir des produits toxiques, des micropolluants minéraux et/ou organiques.
- ▶ **les eaux pluviales** : peuvent être à l'origine de pollutions importantes des cours d'eau, notamment pendant les périodes orageuses. L'eau de pluie se charge d'impuretés au contact de l'air (fumées industrielles), puis, en ruisselant, des résidus déposés sur les toits et les chaussées des villes (huiles de vidange, hydrocarbures, résidus de pneus, métaux, ...). En outre, lorsque le réseau d'assainissement est dit « unitaire », les eaux pluviales sont mêlées aux usées domestiques et non-domestiques. En cas de fortes précipitations, la capacité hydraulique du réseau d'assainissement peut être dépassée et /ou les contraintes de préservation des installations de traitement peuvent occasionner un déversement sans traitement des eaux dans le milieu naturel.

L'ensemble des eaux doivent subir un ou plusieurs traitements avant de retourner dans le milieu naturel. Lorsque les eaux (tout type confondu) sont collectées, transportées et traitées par le service public d'assainissement, on parle d'assainissement collectif. Lorsqu'une habitation n'est pas desservie par le service public, celle-ci doit être dotée d'un système de traitement des eaux usées domestiques disposé sur la parcelle, dans ce cas l'assainissement est dit non collectif.

L'assainissement collectif

Dans le cas de l'assainissement collectif, les eaux usées sont collectées par le réseau public d'assainissement puis transportées vers une unité appelée généralement « **station de traitement des eaux usées** » chargée de traiter l'eau et de la rejeter dans un milieu aquatique, et d'éliminer conformément à la réglementation les déchets résultant du ou des traitements réalisés (boues). Les technologies de traitement employées sont variables en fonction de la population raccordée, de la nature des effluents à traiter et de la sensibilité du milieu récepteur. La technologie la plus répandue en France est celle dite par « boues activées », utilisant les bactéries comme « outil » de traitement. L'eau qui sort d'une station de traitement des eaux usées n'est pas potable car elle peut encore contenir des polluants et une charge microbienne résiduels.

Quel que soit le mode de traitement des eaux usées, les boues produites sont majoritairement constituées d'eau (99 %), de matière organique fraîche et de matières minérales dissoutes ou insolubles. Selon leur valorisation, des traitements complémentaires leurs sont appliqués pour réduire la teneur en eau, diminuer la fermentescibilité due à la matière organique ou les hygiéniser en détruisant les micro-organismes pathogènes. Les boues ainsi produites ont des propriétés diverses qui influencent directement leurs propriétés fertilisantes.

L'assainissement non collectif (ou autonome)

Les installations d'assainissement non collectif doivent répondre à des exigences réglementaires spécifiques minimales pour leur conception, leur réalisation, leur entretien, la préservation des milieux aquatiques et sur la qualité de l'eau traitée. L'installation comprend : un dispositif de prétraitement réalisé in situ ou préfabriqué et un dispositif de traitement utilisant les pouvoirs épurateurs du sol.

LA REGIE MUNICIPALE DES EAUX



ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA REGIE MUNICIPALE DES EAUX

REGIE MUNICIPALE DES EAUX		
	2014	2015*
Dépenses réelles de fonctionnement	1 404 563,16 €	1 900 724,69 €
Charges financières	76 270,91 €	84 071,96 €
Dépenses réelles de fonctionnement (hors frais financiers)	1 328 292,25 €	1 816 652,73 €
Recettes réelles de fonctionnement	2 182 148,69 €	2 215 253,49 €
Cessions	0,00 €	0,00 €
Recettes réelles de fonctionnement (hors cessions)	2 182 148,69 €	2 215 253,49 €
Remboursement des emprunts	160 594,15 €	193 824,46 €
Epargne de gestion	853 856,44 €	398 600,76 €
<i>Taux d'épargne de gestion</i>	<i>39,13%</i>	<i>17,99%</i>
Capacité d'autofinancement brute	777 585,53 €	314 528,80 €
<i>Taux d'épargne brute</i>	<i>35,63%</i>	<i>14,20%</i>
Capacité d'autofinancement nette	616 991,38 €	120 704,34 €
<i>Taux d'épargne nette</i>	<i>28,27%</i>	<i>5,45%</i>
Dépenses d'investissement	1 073 830,56 €	853 649,44 €
<i>Epargne nette / Dépenses d'investissement</i>	<i>57,46%</i>	<i>14,14%</i>
Encours de la dette au 31/12	1 463 808,10 €	2 269 983,64 €
<i>Capacité de désendettement (en année)</i>	<i>1,88</i>	<i>7,22</i>

**Données provisoires dans l'attente du compte de gestion*

L'épargne de gestion, évaluée avant comptabilisation des frais et produits financiers, correspond à la différence entre les produits et les charges de fonctionnement hors mouvements financiers.

Le premier emploi de l'épargne de gestion est d'assurer le règlement des intérêts. L'épargne de gestion diminuée des frais financiers dus, nets des produits financiers, est égale à l'épargne brute. Le deuxième emploi correspond au remboursement du capital des emprunts inscrit en dépenses de la section d'investissement (D16 sauf D1688). L'épargne brute amputée de l'amortissement de la dette est appelée épargne nette. L'épargne nette représente le « résultat financier final » de l'exercice après déduction de la totalité du service de la dette (intérêts et capital confondus) de l'épargne de gestion.

L'épargne nette représente la ressource disponible, après financement des dépenses courantes et du service des emprunts (intérêts plus capital), susceptible d'être réinvestie dans les équipements et / ou dans le fonds de roulement.

La capacité de désendettement (encours de dette) / épargne brute) : ce ratio est un indicateur de solvabilité. Il indique le nombre d'années qu'il serait nécessaire à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette en supposant qu'elle y consacre toutes ses ressources disponibles.

REGIE MUNICIPALE DES EAUX

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	2014	2015*
011 - Charges à caractère général	387 375,95 €	583 046,48 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	583 531,27 €	584 988,62 €
014 - Atténuations de produits	305 970,00 €	428 688,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	13 637,41 €	32 508,67 €
66 - Charges financières	76 270,91 €	84 071,96 €
67 - Charges exceptionnelles	37 777,62 €	187 420,96 €
Dépenses réelles de fonctionnement	1 404 563,16 €	1 900 724,69 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	420 775,13 €	435 101,88 €
Dépenses d'ordre de fonctionnement	420 775,13 €	435 101,88 €
Dépenses totales de fonctionnement	1 825 338,29 €	2 335 826,57 €

**Données provisoires dans l'attente du compte de gestion*

REGIE MUNICIPALE DES EAUX

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	2014	2015*
013 - Atténuations de charges	104 067,99 €	113 009,74 €
70 - Produits des services du domaine et ventes diverses	2 077 043,54 €	2 094 593,05 €
74 - Subventions d'exploitation	0,00 €	4 010,00 €
77 - Produits exceptionnels	1 037,16 €	3 640,70 €
Recettes réelles de fonctionnement	2 182 148,69 €	2 215 253,49 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	36 287,00 €	36 287,00 €
Recettes d'ordre de fonctionnement	36 287,00 €	36 287,00 €
Recettes totales de fonctionnement	2 218 435,69 €	2 251 540,49 €

**Données provisoires dans l'attente du compte de gestion*

APPLICATION DE LA FORMULE DE REVISION POUR LE PRIX DE L'EAU ET LA LOCATION DES COMPTEURS ANNEE 2016

Prix de l'eau (partie frais d'exploitation)

- Partie frais d'exploitation du prix de l'eau : 0,66 Euros/m³
(délibération du Conseil Municipal : 10 décembre 2015)
- Formule de révision (délibération du 10 décembre 2015)

$$P = P_o [0,10 + 0,45(S/S_o) + 0,30(E/E_o) + 0,15(FSD1/FSD1_o)]$$

dans laquelle :

P_o : représente le montant au 1^{er} semestre 2015 de la partie frais d'exploitation du m³ distribué aux abonnés de la Régie des Eaux.

$P_o = 0,66 \text{ € par m}^3 \text{ hors TVA.}$

S_o : représente l'indice régional des salaires du B.T.P. dans le Nord Pas-de-Calais multiplié par le coefficient de charges des travaux publics pour la province – novembre 2014 :

$S_o : 507,3 \times 1,807 = 916,69.$

E_o : représente l'indice électricité Tarif vert A5 option base (351107) – décembre 2014

$E_o : 129,9$

FSD1_o : représente l'indice pour les frais et services divers – décembre 2014.

$FSD1_o = 127,8$

S, E et FSD1 représentent les derniers indices connus au mois de janvier pour le premier semestre et au mois de juillet pour le deuxième semestre soit :

$S : 517,1 \times 1,7872 \text{ (24 novembre 2015)}$

$E : 138,2 \text{ (novembre 2015 – provisoire)}$

$FSD1 : 123,8 \text{ (18 décembre 2015)}$

$$P = 0,66 \left(0,10 + 0,45 \times \frac{S}{S_o} + 0,30 \times \frac{E}{E_o} + 0,15 \times \frac{FSD1}{FSD1_o} \right)$$

$$P = 0,66 \left(0,10 + 0,45 \times \frac{924,16}{916,69} + 0,30 \times \frac{138,2}{129,9} + 0,15 \times \frac{123,8}{127,8} \right)$$

$$P = 0,6719$$

Le prix actuel de l'eau (partie exploitation) étant de 0,66. L'augmentation est de 1.8%.

Le prix de l'eau pour le premier semestre 2016 est donc de : **P = 0,67**

Location des compteurs

$$P = P \times (0,10 + 0,45 \frac{S}{S_0} + 0,45 \times \frac{FSD1}{FSD1_0})$$

$$P = P \times (0,10 + 0,45 \times \frac{517,1 \times 1,7872}{507,3 \times 1,807} + 0,45 \times \frac{123,8}{127,8})$$

$$P = P \times 0,99$$

Au 1^{er} semestre 2016 $P = P_0$ (Prix au 1^{er} semestre 2015) $\times 0,99$

Soit une **diminution de 1 %**

Barème de location des compteurs par mois (en € HT)

Diamètre	< à 20 mm	21 < D < 40 mm	41 < D < 50mm	51 < D < 80mm	81 < D < 100 mm
€	2,65	6,19	21	32,49	47,75

Frais de fermeture ou réouverture de branchement

La formule de révision est identique à celle utilisée pour la location de compteur.

Les frais de fermeture ou de réouverture de branchement sont fixés à **13,28 € HT** à compter du 1^{er} janvier 2016.

LES INVESTISSEMENTS

Les opérations déjà lancées antérieurement et qui font l'objet de reports en 2016

Libellés	Montants en €
Frais d'insertion	2 000,00
	2 000,00
Matériel spécifique d'exploitation (regards et compteurs)	25 000,00
Matériel informatique PC	8 000,00
	33 000,00
Remplacement conduite d'eau aux cinq rues	52 000,00
Travaux rue Aristide Briand	40 000,00
Travaux giratoire rue Notre Dame	25 000,00
	117 000,00
Total général	152 000,00

Les investissements identifiés

Un recensement non exhaustif des investissements nécessaires a été opéré. Il conviendra de prioriser ces investissements en tenant compte, d'une part, de l'urgence à réaliser les travaux ou à acquérir certains équipements et, d'autre part, de la capacité financière dont dispose la régie municipale des eaux.

<u>Libellé de l'opération</u>	<u>Montant estimé</u>
• Acquisition de portables de relève radio avec interface directe pour intégration dans la base de données des abonnés.....	5 000 €
• Acquisition d'une « Lp box » pour le château d'eau permettant d'assurer le relais des informations de télésurveillance.....	2 600 €
• Renouvellement de l'appareil d'écoute de fuite au sol.....	5 000 €
• Acquisition de 50 « loggers » pour les recherches de fuite.....	23 000 €
• Fourniture et pose d'environ 4 500 compteurs équipés d'une télé-relève.....	487 000 €
• Fourniture et pose de deux moteurs de 37 kw sur les pompes de refoulement et remplacement des démarreurs statoriques à la station de refoulement de Morbecque.....	20 000 €
• Acquisition d'un groupe électrogène pour la station de pompage principale à Aire/Lys.....	78 000 €

<u>Libellé de l'opération</u>	<u>Montant estimé</u>
• Acquisition d'une pompe de secours compatible pour les forages 1bis/3/4.....	18 000 €
• Travaux de renouvellement de réseau rue de la Lys.....	110 000 €
• Travaux de renouvellement de réseau rue de Soignies.....	131 000 €
• Travaux de renouvellement de réseau rue du château de l'Orme.....	132 000 €
• Pose d'une nouvelle conduite d'eau au giratoire « Notre Dame ».....	37 000 €
• Travaux de remplacement des conduites en sortie de réservoirs à Morbecque.....	77 200 €
• Travaux de renouvellement de réseau rue de Béthune.....	27 000 €
• Travaux de renouvellement de réseau rue Notre Dame.....	210 000 €
• Travaux de renouvellement de réseau rue de Lens.....	146 000 €
• Travaux de renouvellement de réseau rue d'Arras.....	115 000 €
• Travaux de déplacement de la conduite de transport d'eau au niveau du nouveau giratoire en sortie de Morbecque.....	150 000 €
• Recours à un bureau d'études pour la réalisation des DCE pour le lancement des marchés de travaux.....	30 000 €
• Travaux sur conduites d'eau dans le cadre d'interventions ponctuelles.....	50 000 €
• Travaux de remplacement de la toiture de la station principale de pompage à Aire/Lys.....	30 000 €
• Remplacement des clôtures sur les sites de pompage et de stockage d'eau potable.....	95 000 €
• Pose d'un nouveau by-pass au château d'eau de Morbecque et remplacement des conduites verticales.....	Non chiffré

	1 978 800 €

DETTE DIRECTE DE LA VILLE

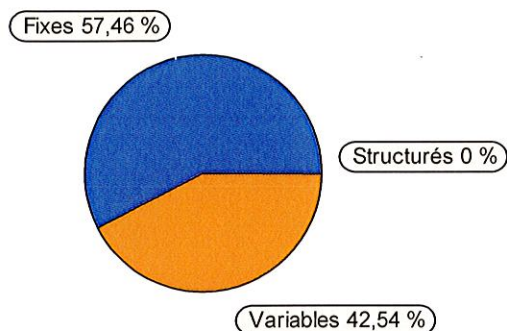
Tableau de bord au 01/01/2016

Votre Situation au 01/01/2016 exclu

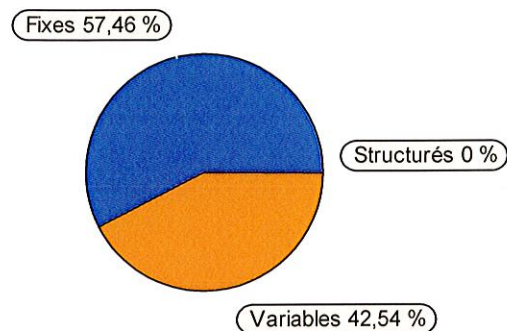
	Au 31 Décembre 2015	Au 1 janvier 2016 exclu	Au 31 Décembre 2016
Encours Dette Globale	2 269 983,64	2 269 983,64	2 057 772,02
Durée Résiduelle Moyenne	13 ans, 2 mois, 2 jours	13 ans, 2 mois, 2 jours	12 ans, 7 mois, 21 jours
Durée de Vie Moyenne	7 ans, 1 mois, 1 jour	7 ans, 1 mois, 1 jour	6 ans, 9 mois, 6 jours
Duration	6 ans, 5 mois, 3 jours	6 ans, 5 mois, 3 jours	6 ans, 2 mois
Disponible sur Crédits Revolving	0,00	0,00	0,00
Disponible sur Phase de Mobilisation	0,00	0,00	0,00
Disponible sur Lignes de Trésorerie	0,00	0,00	0,00
Encours Couvert	0,00	0,00	0,00
Taux Moyen Avant Couverture	3,570 %	3,617 %	3,617 %
Taux Moyen Après Couverture	3,570 %	3,617 %	3,617 %
Taux Actuariel Moyen Avant Couverture	3,661 %	3,661 %	3,740 %
Taux Actuariel Moyen Après Couverture	3,661 %	3,661 %	3,740 %

Structure de l'Encours par Type de Taux au 01/01/2016 exclu

Avant Couverture



Après Couverture

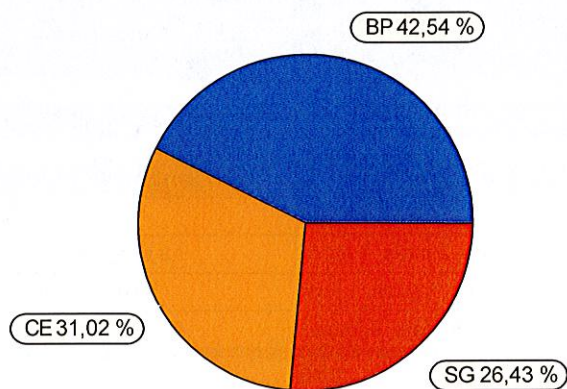


Stock au 1 janvier 2016 exclu	Taux Fixes	Taux Variables	Taux Structurés		Total
Encours Avant Couverture	1 304 278,56	965 705,08	0,00		2 269 983,64
Pourcentage Global	57,46 %	42,54 %	0,00 %		100,00 %
Encours Après Couverture	1 304 278,56	965 705,08	0,00		2 269 983,64
Pourcentage Global	57,46 %	42,54 %	0,00 %		100,00 %
Nombre d'emprunts	4	1	0		5
Vie Moyenne Résiduelle	6 ans, 5 mois, 22 j.	7 ans, 10 mois, 28 j.	-		7 ans, 1 mois
T. Moy. Avant Couverture	5,034 %	1,771 %			3,617 %
T. Moy. Après Couverture	5,034 %	1,771 %			3,617 %

Tableau de bord au 01/01/2016

Structure de l'Encours par Prêteurs au 01/01/2016 exclu

Structure par Prêteurs

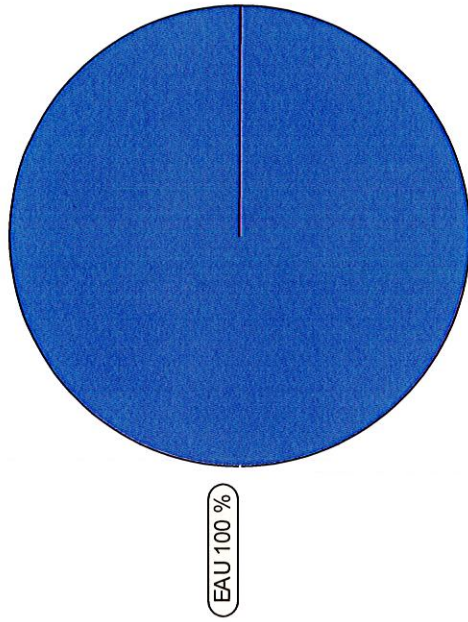


Prêteurs	Libellé	Au 31 Décembre 2015	Au 1 janvier 2016 exclu	Variations
BP	BANQUE POSTALE	965 705,08	965 705,08	0,00
CE	CAISSE D'EPARGNE	704 212,62	704 212,62	0,00
SG	SOCIETE GENERALE	600 065,94	600 065,94	0,00
		2 269 983,64	2 269 983,64	0,00

Tableau de bord au 01/01/2016

Structure de l'Encours par Budgets au 01/01/2016 exclu

Structure par Budgets

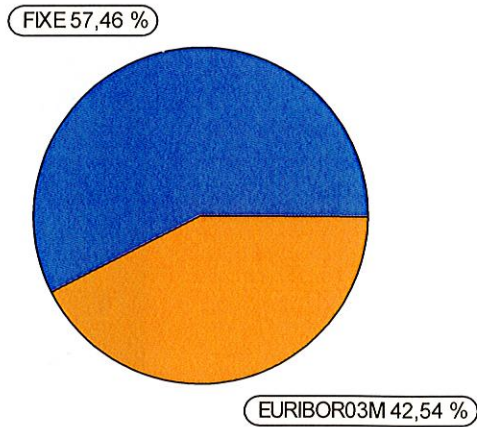


Budgets	Libellé	Au 31 Décembre 2015	Au 1 janvier 2016 exclu	Variations	Durée de Vie Moyenne Résiduelle au 1 janvier 2016	Taux Moyen (Avant Couverture) au 1 janvier 2016	Taux Moyen (Après Couverture) au 1 janvier 2016
EAU	REGIE DES EAUX	2 269 983,64	2 269 983,64	0,00	7 ans, 1 mois	3,617 %	3,617 %
		2 269 983,64	2 269 983,64	0,00			

Tableau de bord au 01/01/2016

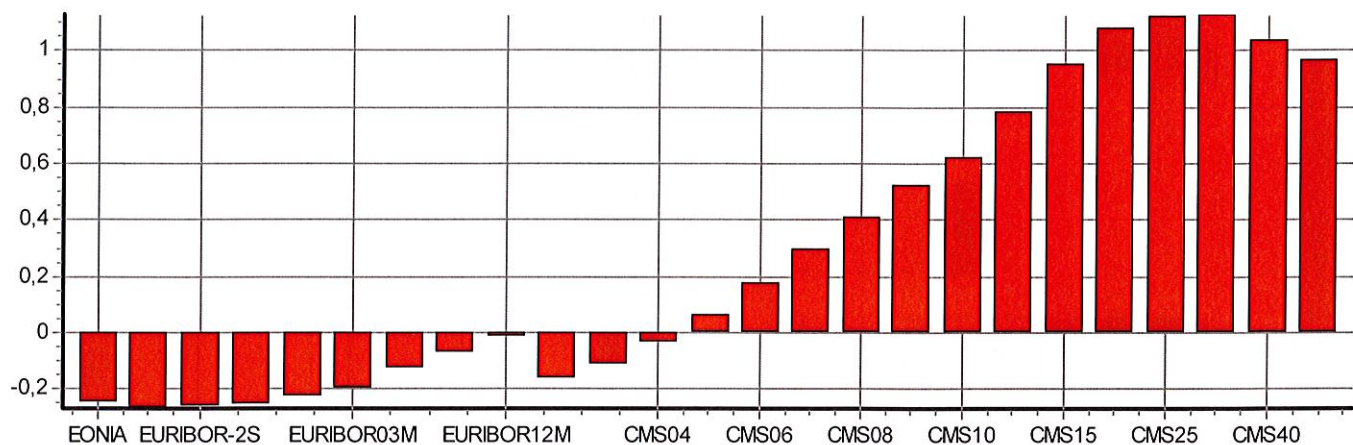
Structure de l'Encours par Index au 01/01/2016 exclu

Structure par Index



Index	Au 31 Décembre 2015	Au 1 janvier 2016 exclu	Variations
FIXE	1 304 278,56	1 304 278,56	0,00
EURIBOR03M	965 705,08	965 705,08	0,00
	2 269 983,64	2 269 983,64	0,00

Courbe des Taux

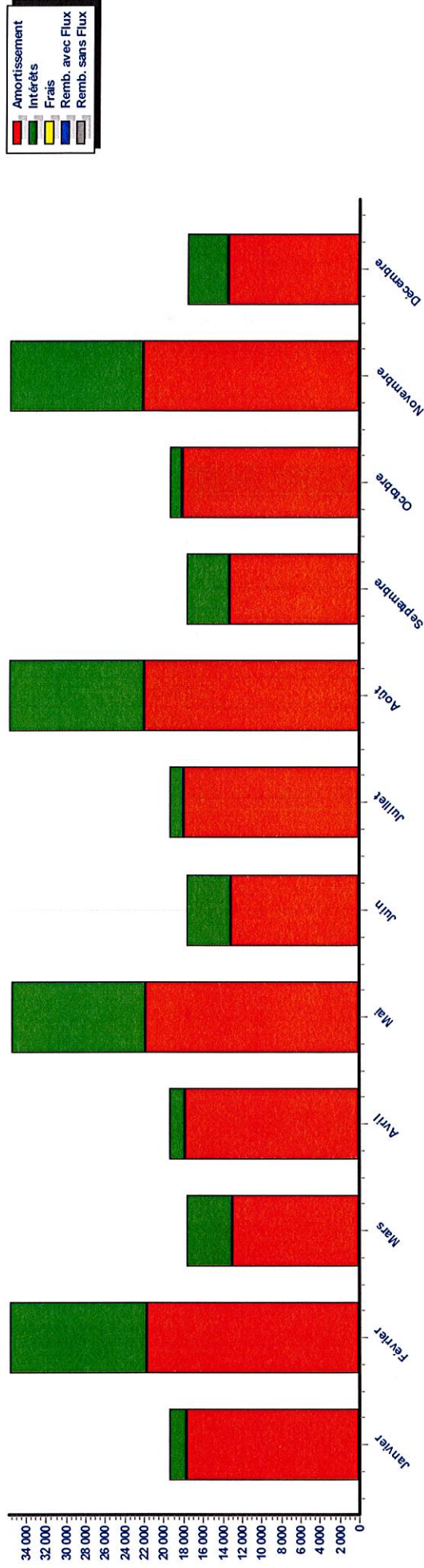


Index	Dernière Valeur	Variation
EONIA	-0,2440	-0,0050
EURIBOR01M	-0,2530	-0,0310
EURIBOR03M	-0,1950	-0,0520
EURIBOR06M	-0,1240	-0,0680
EURIBOR12M	-0,0140	-0,0620
CMS02	-0,1620	-0,0760
CMS05	0,0630	-0,1520
CMS10	0,6190	-0,2350
CMS20	1,0810	-0,3540
CMS30	1,1280	-0,3520

Tableau de bord au 01/01/2016

Répartition Mensuelle des échéances

Répartition Mensuelle des Echéances



Mois	Emprunts					Instruments de Couverture	
	Amortissement	Intérêts	Frais	Remb. avec Flux	Remb. sans Flux	Frais/Produits Financiers	
Janvier	17 650,35	1 828,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Février	21 718,61	13 863,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mars	13 011,36	4 669,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Avril	17 809,20	1 669,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mai	21 865,09	13 661,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Juin	13 166,29	4 515,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Juillet	17 969,49	1 509,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Août	22 013,40	13 767,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Septembre	13 276,95	4 404,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Octobre	18 131,21	1 347,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Novembre	22 163,57	13 568,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Décembre	13 436,10	4 245,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	212 211,62	79 049,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Tableau de bord au 01/01/2016

Projection de la dette

Part Amortissement, Intérêts et Frais

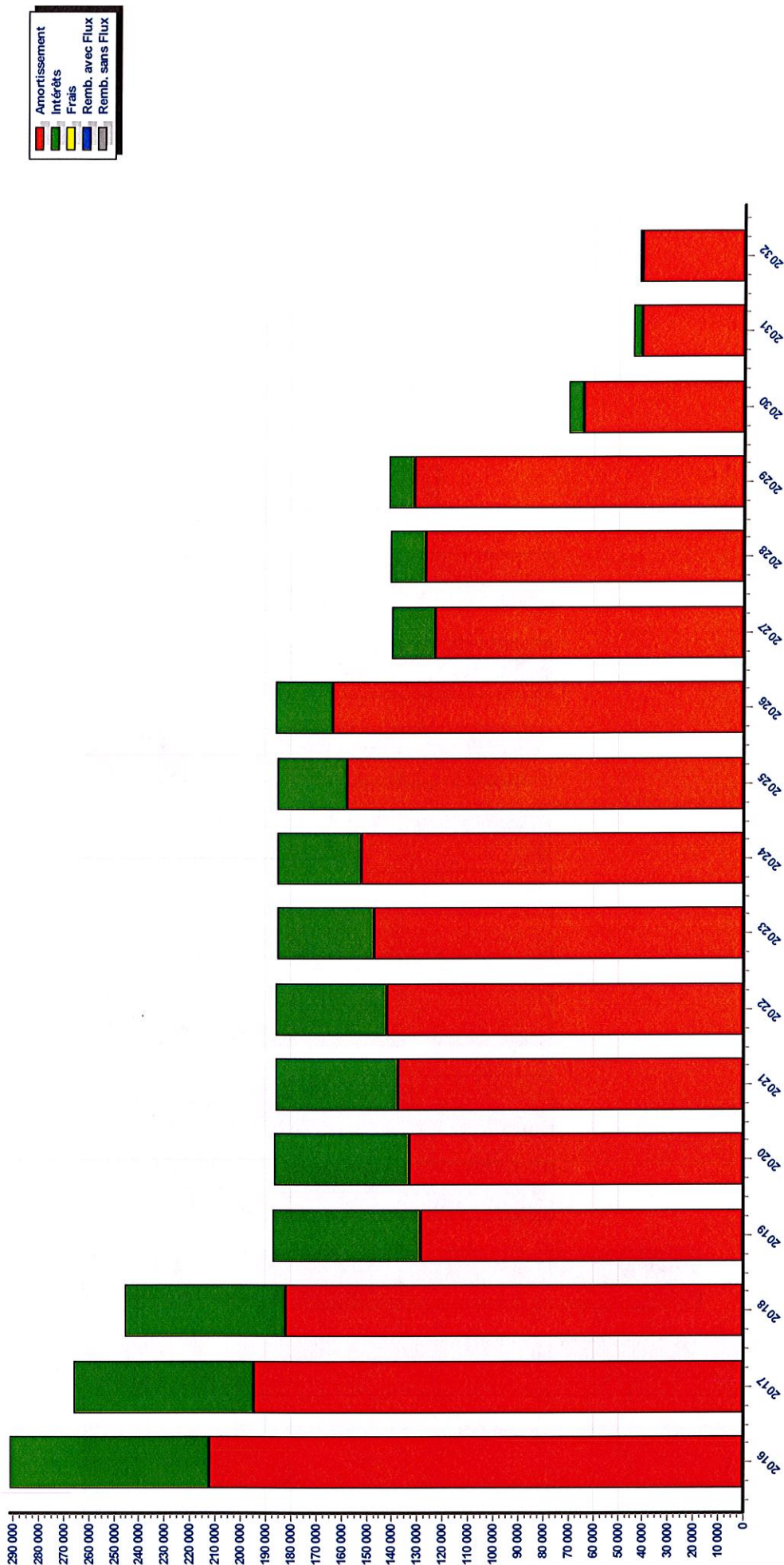


Tableau de bord au 01/01/2016

Projection de la dette

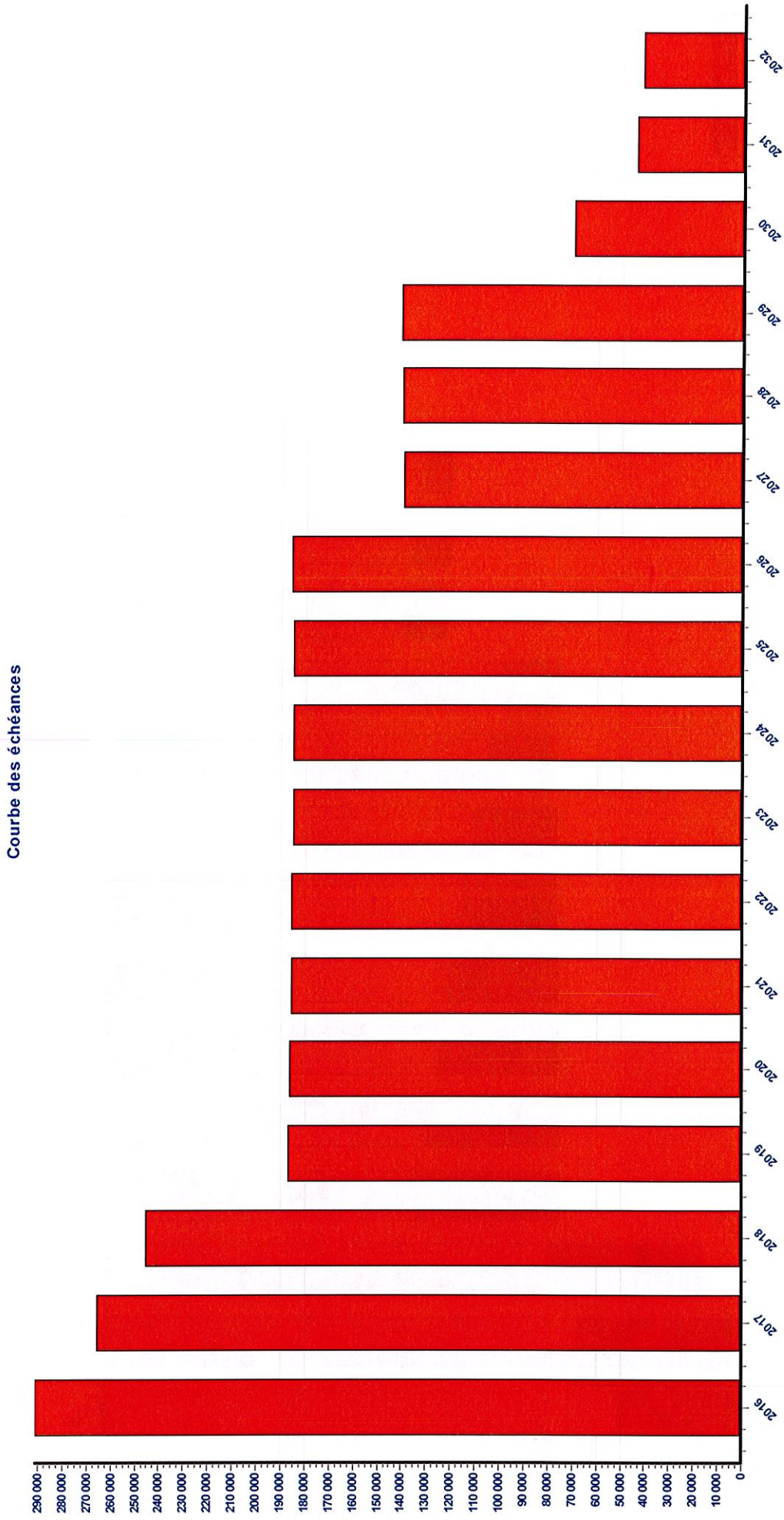


Tableau de bord au 01/01/2016

Projection de la dette

Evolution de l'encours

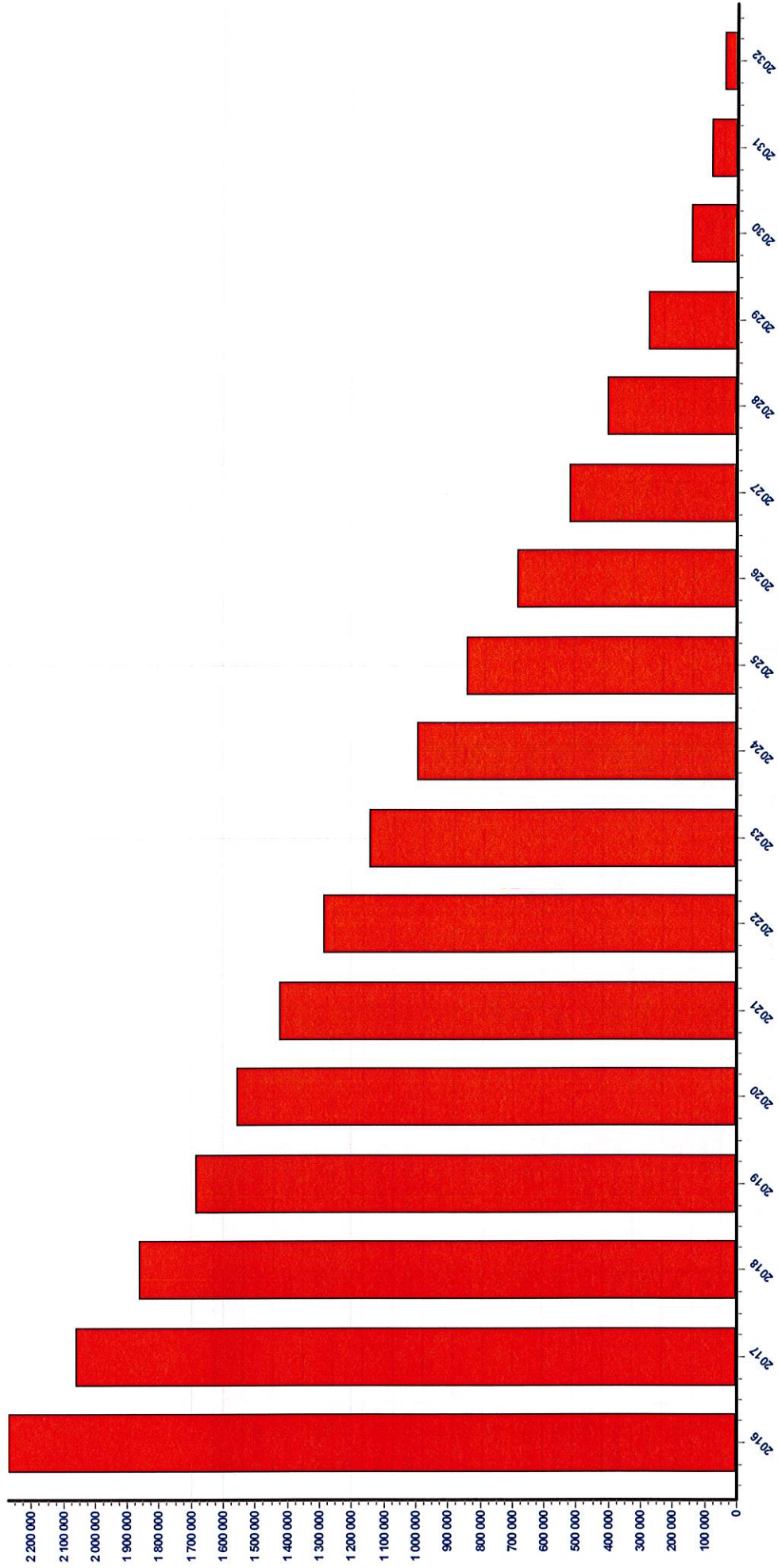


Tableau de bord au 01/01/2016

Projection de la dette

Tableau Prévisionnel

Emprunts

Instruments Couverture

Exercice	Emprunts										Instruments Couverture		
	Encours Début	Tirage	Amortis.	Remb. avec Flux	Remb. sans Flux	Intérêts	Frais	Annuité	Encours Fin	Encours Début	Frais Produits	Encours Fin	
2016	2 269 983,64	0,00	212 211,62	0,00	0,00	79 049,04	0,00	291 260,66	2 057 772,02	0,00	0,00	0,00	
2017	2 057 772,02	0,00	194 375,66	0,00	0,00	71 298,54	0,00	265 674,22	1 863 396,34	0,00	0,00	0,00	
2018	1 863 396,34	0,00	181 503,47	0,00	0,00	64 044,91	0,00	245 548,38	1 681 892,87	0,00	0,00	0,00	
2019	1 681 892,87	0,00	128 193,90	0,00	0,00	58 355,54	0,00	186 549,44	1 553 698,97	0,00	0,00	0,00	
2020	1 553 698,97	0,00	132 449,40	0,00	0,00	53 741,41	0,00	186 190,81	1 421 249,57	0,00	0,00	0,00	
2021	1 421 249,57	0,00	136 981,10	0,00	0,00	48 710,86	0,00	185 691,96	1 284 268,47	0,00	0,00	0,00	
2022	1 284 268,47	0,00	141 699,78	0,00	0,00	43 707,25	0,00	185 407,03	1 142 568,69	0,00	0,00	0,00	
2023	1 142 568,69	0,00	146 648,95	0,00	0,00	38 575,58	0,00	185 224,53	995 919,74	0,00	0,00	0,00	
2024	995 919,74	0,00	151 823,92	0,00	0,00	33 404,68	0,00	185 228,60	844 095,82	0,00	0,00	0,00	
2025	844 095,82	0,00	157 285,64	0,00	0,00	27 904,29	0,00	185 189,93	686 810,18	0,00	0,00	0,00	
2026	686 810,18	0,00	162 991,98	0,00	0,00	22 351,09	0,00	185 343,07	523 818,20	0,00	0,00	0,00	
2027	523 818,20	0,00	122 499,66	0,00	0,00	17 408,26	0,00	139 907,92	401 318,54	0,00	0,00	0,00	
2028	401 318,54	0,00	126 702,65	0,00	0,00	13 657,36	0,00	140 360,01	274 615,89	0,00	0,00	0,00	
2029	274 615,89	0,00	131 119,79	0,00	0,00	9 753,05	0,00	140 872,84	143 496,10	0,00	0,00	0,00	
2030	143 496,10	0,00	63 496,10	0,00	0,00	6 128,44	0,00	69 624,54	80 000,00	0,00	0,00	0,00	
2031	80 000,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	3 727,74	0,00	43 727,74	40 000,00	0,00	0,00	0,00	
2032	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	1 437,01	0,00	41 437,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
		0,00	2 269 983,64	0,00	0,00	593 255,05	0,00	2 863 238,69			0,00	0,00	

Tableau de Bord au

Projection de la dette

Exercice	Structure Par Type de Taux										Taux Actuariel			
	Avant Couverture					Avant Couverture					Avant Couverture		Après Couverture	
	Fixe	Variables		Structuré	Fixe	PréFixé	PostFixé	Variables		Structuré	Début	Fin	Début	Fin
		PréFixé	PostFixé					PréFixé	PostFixé					
2016	57,4576	0,0000	42,5424	0,0000	57,4576	0,0000	42,5424	0,0000	0,0000	3,6605	3,7402	3,6605	3,7402	
2017	55,3913	0,0000	44,6087	0,0000	55,3913	0,0000	44,6087	0,0000	0,0000	3,7402	3,7459	3,7402	3,7459	
2018	53,4318	0,0000	46,5682	0,0000	53,4318	0,0000	46,5682	0,0000	0,0000	3,7459	3,7550	3,7459	3,7550	
2019	51,5427	0,0000	48,4573	0,0000	51,5427	0,0000	48,4573	0,0000	0,0000	3,7550	3,7727	3,7550	3,7727	
2020	51,1127	0,0000	48,8873	0,0000	51,1127	0,0000	48,8873	0,0000	0,0000	3,7727	3,7978	3,7727	3,7978	
2021	50,6562	0,0000	49,3438	0,0000	50,6562	0,0000	49,3438	0,0000	0,0000	3,7978	3,8330	3,7978	3,8330	
2022	50,1609	0,0000	49,8391	0,0000	50,1609	0,0000	49,8391	0,0000	0,0000	3,8330	3,8827	3,8330	3,8827	
2023	49,6121	0,0000	50,3879	0,0000	49,6121	0,0000	50,3879	0,0000	0,0000	3,8827	3,9545	3,8827	3,9545	
2024	48,9830	0,0000	51,0170	0,0000	48,9830	0,0000	51,0170	0,0000	0,0000	3,9545	4,0619	3,9545	4,0619	
2025	48,2270	0,0000	51,7730	0,0000	48,2270	0,0000	51,7730	0,0000	0,0000	4,0619	4,2275	4,0619	4,2275	
2026	47,2462	0,0000	52,7538	0,0000	47,2462	0,0000	52,7538	0,0000	0,0000	4,2275	4,4909	4,2275	4,4909	
2027	45,8174	0,0000	54,1826	0,0000	45,8174	0,0000	54,1826	0,0000	0,0000	4,4909	4,9967	4,4909	4,9967	
2028	49,8357	0,0000	50,1643	0,0000	49,8357	0,0000	50,1643	0,0000	0,0000	4,4967	5,0159	4,4967	5,0159	
2029	58,2632	0,0000	41,7368	0,0000	58,2632	0,0000	41,7368	0,0000	0,0000	5,0159	5,7494	5,0159	5,7494	
2030	83,6260	0,0000	16,3740	0,0000	83,6260	0,0000	16,3740	0,0000	0,0000	5,7494	5,8725	5,7494	5,8725	
2031	100,0000	0,0000	0,0000	0,0000	100,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,8725	5,8780	5,8725	5,8780	
2032	100,0000	0,0000	0,0000	0,0000	100,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,8780	5,8793	5,8780	5,8793	

Tableau de bord au 01/01/2016

Répartition charte Gissler Avant Couverture

	1 - Indices en euros	2 - Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	3 - Ecart d'indices zone euro	4 - Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	5 - Ecart d'indices hors zone euro	6 - Autres indices
A - Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de Produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	100,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Encours Début	2 269 983,64	0,00	0,00	0,00	0,00
B - Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de Produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Encours Début	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C - Option d'échange (swaption)	Nombre de Produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Encours Début	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D - Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de Produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Encours Début	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
E - Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de Produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Encours Début	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F - Autres types de structure	Nombre de Produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Encours Début	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Tableau de bord au 01/01/2016

Répartition charte Gissler Après Couverture

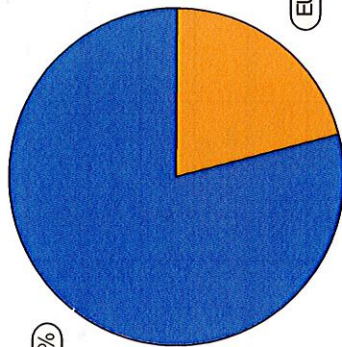
	1 - Indices en euros	2 - Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	3 - Ecart d'indices zone euro	4 - Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	5 - Ecart d'indices hors zone euro	6 - Autres indices
A - Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de Produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	100,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Encours Début	2 269 983,64	0,00	0,00	0,00	0,00
B - Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de Produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Encours Début	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C - Option d'échange (swaption)	Nombre de Produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Encours Début	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D - Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de Produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Encours Début	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
E - Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de Produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Encours Début	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F - Autres types de structure	Nombre de Produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Encours Début	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Tableau de bord au 01/01/2016

Répartition des Intérêts par Index

Avant Couverture

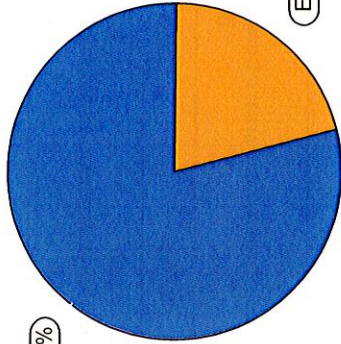
FIXE 79,01 %



EURIBOR03M 20,99 %

Après Couverture

FIXE 79,01 %



EURIBOR03M 20,99 %

	Index	Intérêts Avant Couverture	Intérêts Après Couverture
	2016		
EURIBOR03M		16 595,86	16 595,86
FIXE		62 453,18	62 453,18
	Total 2016	79 049,04	79 049,04
	2017		
EURIBOR03M		15 983,05	15 983,05
FIXE		55 315,49	55 315,49
	Total 2017	71 298,54	71 298,54
	2018		
EURIBOR03M		15 074,02	15 074,02
FIXE		48 970,89	48 970,89
	Total 2018	64 044,91	64 044,91
	2019		
EURIBOR03M		14 118,68	14 118,68
FIXE		44 236,86	44 236,86
	Total 2019	58 355,54	58 355,54
	2020		
EURIBOR03M		13 150,96	13 150,96

	Index	Intérêts Avant Couverture	Intérêts Après Couverture
FIXE		40 590,45	40 590,45
	Total 2020	53 741,41	53 741,41
	2021		
EURIBOR03M		12 059,50	12 059,50
FIXE		36 651,36	36 651,36
	Total 2021	48 710,86	48 710,86
	2022		
EURIBOR03M		10 950,58	10 950,58
FIXE		32 756,67	32 756,67
	Total 2022	43 707,25	43 707,25
	2023		
EURIBOR03M		9 785,16	9 785,16
FIXE		28 790,42	28 790,42
	Total 2023	38 575,58	38 575,58
	2024		
EURIBOR03M		8 584,26	8 584,26
FIXE		24 820,42	24 820,42
	Total 2024	33 404,68	33 404,68
	2025		
EURIBOR03M		7 273,19	7 273,19
FIXE		20 631,10	20 631,10
	Total 2025	27 904,29	27 904,29
	2026		
EURIBOR03M		5 920,43	5 920,43
FIXE		16 430,66	16 430,66
	Total 2026	22 351,09	22 351,09
	2027		
EURIBOR03M		4 498,74	4 498,74
FIXE		12 909,52	12 909,52
	Total 2027	17 408,26	17 408,26
	2028		
EURIBOR03M		3 013,41	3 013,41
FIXE		10 643,95	10 643,95
	Total 2028	13 657,36	13 657,36
	2029		

Index	Intérêts Avant Couverture	Intérêts Après Couverture
EURIBOR03M	1 434,42	1 434,42
FIXE	8 318,63	8 318,63
Total 2029	9 753,05	9 753,05
2030		
EURIBOR03M	105,26	105,26
FIXE	6 023,18	6 023,18
Total 2030	6 128,44	6 128,44
2031		
FIXE	3 727,74	3 727,74
Total 2031	3 727,74	3 727,74
2032		
FIXE	1 437,01	1 437,01
Total 2032	1 437,01	1 437,01
TOTAL GENERAL	593 255,05	593 255,05

LE SERVICE D'ASSAINISSEMENT



Circulaire du 12 décembre 1978 relative aux modalités d'application du décret n°67-945 du 24 octobre 1967 concernant l'institution, le recouvrement et l'affectation des redevances dues par les usagers des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration

Figurent ci-après les principales dispositions du décret et leurs modalités d'application.

« Art. 1^{er}. – A compter du 1^{er} février 1968, tout service public d'assainissement, quel que soit son mode d'exploitation, donne lieu à la perception de redevances d'assainissement établie dans les conditions fixées par le présent décret. »

« Constitue un service d'assainissement tout service chargé en tout ou partie de la collecte, du transport ou de l'épuration des eaux usées. »

Institution de la redevance

La définition donnée par l'alinéa 2 doit être interprétée de façon extensive : il y a service d'assainissement dès qu'une collectivité publique assure en tout ou partie la collecte, le transport ou l'épuration des eaux usées. En conséquence, la redevance d'assainissement doit être instituée dès qu'il existe un service rendu à l'utilisateur et une charge supportée dans ce but par la collectivité.

Aussi bien, l'institution de la redevance est obligatoire pour toute collectivité publique (commune, groupement de communes et éventuellement département ou syndicat mixte) qui a organisé un tel service.

Problème des eaux pluviales

Le service dont le financement doit être assuré par la redevance d'assainissement ne couvre que la collecte, le transport et l'épuration des eaux usées. Le coût des mêmes opérations pour les eaux pluviales doit être imputé au budget général de la collectivité et couvert par les ressources fiscales de celle-ci.

« Art. 2. – Le produit des redevances d'assainissement est affecté au financement des charges du service d'assainissement. »

« Ces charges comprennent notamment les dépenses de fonctionnement du service, y compris les dépenses de personnel, les dépenses d'entretien, les charges d'intérêt de la dette contractée pour l'établissement et l'entretien des installations et, ...les charges d'amortissement des installations. »

Individualisation comptable du service

Cet article affecte obligatoirement le produit de la redevance assainissement au financement des charges du service dont il donne une liste non limitative.

Ces principes ont été développés dans plusieurs instructions budgétaires et comptables. Ces textes précisent notamment la forme et l'exécution du budget annexe du service d'assainissement.

Remboursement des travaux de branchements à l'égout et participation de raccordement

En dehors des redevances d'assainissement, le produit des droits divers, communément appelés « taxes de raccordement ou de branchement »,... est affecté au budget du service de l'assainissement.

Amortissements techniques

L'amortissement technique est à la fois une charge de la section de fonctionnement du budget annexe de l'assainissement et une recette de sa section d'investissement. Il permet donc d'affecter à cette dernière section une partie du produit de la redevance, afin de payer tout ou partie des dépenses qui y sont inscrites, parmi lesquelles figure notamment le remboursement en capital des emprunts contractés par le service. Il y a ainsi addition, parmi les dépenses de fonctionnement, de l'amortissement technique et des intérêts des emprunts contractés pour les investissements, intérêts qui constituent une charge définitive du service.

« Art. 5. – Lorsque l'usager est alimenté par un service public de distribution, la redevance correspondante est assise sur le nombre de mètres cubes d'eau réellement prélevés ou, le cas échéant, sur le forfait facturé. »

Cet article pose comme principe que la redevance est assise sur le nombre de mètres cubes d'eau réellement prélevé. Il y a donc lieu à cet effet d'encourager l'installation de compteurs particuliers. Il faut en effet rappeler les inconvénients des systèmes forfaitaires de facturation des consommateurs d'eau, qui aboutissent souvent à pénaliser les petits consommateurs et qui doivent être progressivement supprimés.

« Art. 9. - ..., le budget du service chargé de l'assainissement doit s'équilibrer en recettes et en dépenses. »

Equilibre du budget du service d'assainissement

Le service considéré est géré comme un service à caractère industriel ou commercial, ce qui implique l'équilibre du budget.

La section de fonctionnement doit être équilibrée par le produit de la redevance, compte tenu des autres ressources d'exploitation parmi lesquelles figurent notamment les montants de la prime pour épuration.

La section d'investissement doit être équilibrée avec l'ensemble des ressources normales ; recettes provenant des amortissements techniques, subventions, emprunts, excédents des produits prévus ou réalisés sur la section de fonctionnement, ...

Contribution de la commune au titre des eaux pluviales

La fixation de la charge financière qui doit être supportée par le budget général de la collectivité au titre des eaux pluviales dépend de considérations de fait tenant essentiellement à la contexture des réseaux. Les prestations fournies par le service d'assainissement sont en effet très variables selon que les réseaux sont totalement séparatifs, partiellement ou totalement unitaires.

Dans le premier cas, le service n'apporte éventuellement son concours que pour la gestion et l'entretien du réseau d'eaux pluviales alors que, dans le cas d'un réseau unitaire, il y a lieu de tenir compte des investissements consentis pour assurer l'évacuation des eaux pluviales, et notamment du surdimensionnement des installations.

Récupération des crédits d'impôts de la TVA

Les collectivités locales qui gèrent un service d'assainissement peuvent désormais entrer dans le système de la TVA et, ce faisant, « récupérer » la TVA qu'elles paient sur leurs dépenses. Si le service d'assainissement est géré en régie, les dispositions réglementaires ouvrent aux collectivités locales la faculté d'opter pour l'assujettissement à la TVA

ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

SERVICE D'ASSAINISSEMENT		
	2014	2015*
Dépenses réelles de fonctionnement	1 502 042,13 €	1 512 846,83 €
Charges financières	268 405,35 €	248 208,66 €
Dépenses réelles de fonctionnement (hors frais financiers)	1 233 636,78 €	1 264 638,17 €
Recettes réelles de fonctionnement	2 337 610,28 €	2 475 847,19 €
Cessions	0,00 €	0,00 €
Recettes réelles de fonctionnement (hors cessions)	2 337 610,28 €	2 475 847,19 €
Remboursement des emprunts	595 853,35 €	599 499,74 €
Epargne de gestion	1 103 973,50 €	1 211 209,02 €
<i>Taux d'épargne de gestion</i>	<i>47,23%</i>	<i>48,92%</i>
Capacité d'autofinancement brute	835 568,15 €	963 000,36 €
<i>Taux d'épargne brute</i>	<i>35,74%</i>	<i>38,90%</i>
Capacité d'autofinancement nette	239 714,80 €	363 500,62 €
<i>Taux d'épargne nette</i>	<i>10,25%</i>	<i>14,68%</i>
Dépenses d'investissement	746 726,14 €	1 350 743,58 €
<i>Epargne nette / Dépenses d'investissement</i>	<i>32,10%</i>	<i>26,91%</i>
Encours de la dette au 31/12	7 578 858,13 €	6 979 358,39 €
<i>Capacité de désendettement (en année)</i>	<i>9,07</i>	<i>7,25</i>

**Données provisoires dans l'attente du compte de gestion*

L'épargne de gestion, évaluée avant comptabilisation des frais et produits financiers, correspond à la différence entre les produits et les charges de fonctionnement hors mouvements financiers.

Le premier emploi de l'épargne de gestion est d'assurer le règlement des intérêts. L'épargne de gestion diminuée des frais financiers dus, nets des produits financiers, est égale à l'épargne brute. Le deuxième emploi correspond au remboursement du capital des emprunts inscrit en dépenses de la section d'investissement (D16 sauf D1688). L'épargne brute amputée de l'amortissement de la dette est appelée épargne nette. L'épargne nette représente le « résultat financier final » de l'exercice après déduction de la totalité du service de la dette (intérêts et capital confondus) de l'épargne de gestion.

L'épargne nette représente la ressource disponible, après financement des dépenses courantes et du service des emprunts (intérêts plus capital), susceptible d'être réinvestie dans les équipements et / ou dans le fonds de roulement.

La capacité de désendettement (encours de dette) / épargne brute) : ce ratio est un indicateur de solvabilité. Il indique le nombre d'années qu'il serait nécessaire à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette en supposant qu'elle y consacre toutes ses ressources disponibles.

SERVICE D'ASSAINISSEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2014	2015*
011 - Charges à caractère général	826 920,21 €	810 662,12 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	189 408,52 €	194 364,69 €
014 - Atténuations de produits	197 946,00 €	208 774,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	14 725,96 €	44 893,21 €
66 - Charges financières	268 405,35 €	248 208,66 €
67 - Charges exceptionnelles	4 636,09 €	5 944,15 €
Dépenses réelles de fonctionnement	1 502 042,13 €	1 512 846,83 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	621 063,76 €	658 575,51 €
Dépenses d'ordre de fonctionnement	621 063,76 €	658 575,51 €
Dépenses totales de fonctionnement	2 123 105,89 €	2 171 422,34 €

**Données provisoires dans l'attente du compte de gestion*

SERVICE D'ASSAINISSEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2014	2015*
013 - Atténuations de charges	2 046,38 €	1 075,41 €
70 - Produits des services du domaine et ventes diverses	2 281 705,51 €	2 416 985,80 €
74 - Subventions d'exploitation	53 858,39 €	57 100,00 €
77 - Produits exceptionnels	0,00 €	685,98 €
Recettes réelles de fonctionnement	2 337 610,28 €	2 475 847,19 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	170 766,00 €	170 766,00 €
Recettes d'ordre de fonctionnement	170 766,00 €	170 766,00 €
Recettes totales de fonctionnement	2 508 376,28 €	2 646 613,19 €

**Données provisoires dans l'attente du compte de gestion*

APPLICATION DE LA FORMULE DE REVISION POUR LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT ANNEE 2016

Redevance d'assainissement

Le montant de la redevance assainissement (partie frais d'exploitation) est de 0,58 € (délibération du 29 mars 2004) révisable selon la formule suivante :

$$P = 0,58 \left(0,10 + 0,55 \frac{S}{S_0} + 0,20 \frac{E}{E_0} + 0,15 \frac{FSD1}{FSD1_0} \right)$$

S_0 = Indice des salaires du Nord x coefficient des charges salariales (BTP)

S_0 = 363,8

Moniteur du 30 avril 2004
(valeur janvier 2004)

Coefficient des charges (BTP) : 1,8049
bâtiment

Moniteur du 30 avril 2004
(valeur janvier 2004)

S = 517,1

(valeur novembre 2015)

Coefficient des charges
salariales (BTP) : 1,7872

(valeur novembre 2015)

E_0 : Indice électricité moyenne tension 351002 (valeur du 1^{er} janvier 2004)
 E_0 = 100

Cet indice de prix à la production a été remplacé par l'indice 351007 base 100-2005 puis par l'indice 351107 base 100-2010. La date de raccordement est octobre 2012 avec un coefficient de raccordement de 1,1936.

E : 351007 = 138,2

(valeur novembre 2015)

Coefficient de raccordement :

1,1936

FSD1₀ : frais et services divers
FSD1₀ : 100,00

Moniteur du 7 janvier 2005
(valeur juillet 2004)

FSD1 : 123,8

Valeur 18 décembre 2015

$$P = 0,58 \left(0,10 + 0,55 \times \frac{517,1 \times 1,7872}{363,8 \times 1,8049} + 0,20 \times \frac{129,9 \times 1,1936}{100} + 0,15 \times \frac{123,8}{100} \right)$$

P = 0,7945

Le montant actuel de la redevance assainissement (partie frais d'exploitation) étant de 0,79. L'augmentation est nulle.

Le nouveau montant de la redevance assainissement (partie frais d'exploitation) à facturer à compter du 1^{er} janvier 2016 est de **0,79 €**.

LES INVESTISSEMENTS

Les opérations déjà lancées antérieurement et qui font l'objet de reports en 2016

Libellés	Montants en €
Frais d'insertion	1 000,00
	1 000,00
Acquisition de matériel informatique	8 000,00
	8 000,00
Travaux à la station d'épuration	80 000,00
Travaux d'assainissement rue Aristide Briand	125 000,00
Travaux d'assainissement rue Notre Dame	110 000,00
	315 000,00
Total général	324 000,00

Les investissements identifiés

Un recensement non exhaustif des investissements nécessaires a été opéré. Il conviendra de prioriser ces investissements en tenant compte, d'une part, de l'urgence à réaliser les travaux ou à acquérir certains équipements et, d'autre part, de la capacité financière dont dispose le service de l'assainissement.

<u>Libellé de l'opération</u>	<u>Montant estimé</u>
• Acquisition d'une chargeuse.....	55 000 €
• Travaux sur la conduite d'assainissement au giratoire « Notre Dame ».....	9 000 €
• Travaux sur conduites d'eau dans le cadre d'interventions ponctuelles.....	50 000 €

	114 000 €

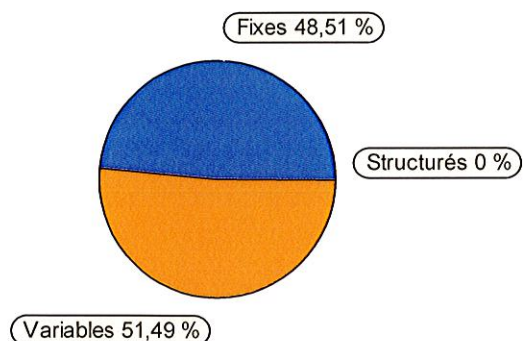
DETTE DIRECTE DE LA VILLE
Tableau de bord au 01/01/2016

Votre Situation au 01/01/2016 exclu

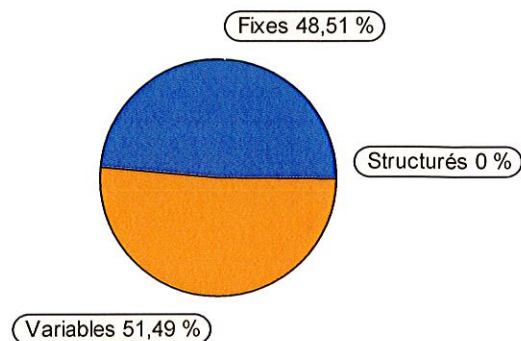
	Au 31 Décembre 2015	Au 1 janvier 2016 exclu	Au 31 Décembre 2016
Encours Dette Globale	5 316 172,61	5 316 172,61	4 856 107,85
Durée Résiduelle Moyenne	11 ans, 11 mois, 14 jours	11 ans, 11 mois, 14 jours	11 ans, 2 mois, 16 jours
Durée de Vie Moyenne	6 ans, 5 mois, 9 jours	6 ans, 5 mois, 9 jours	6 ans
Duration	5 ans, 9 mois, 12 jours	5 ans, 9 mois, 12 jours	5 ans, 5 mois, 2 jours
Disponible sur Crédits Revolving	0,00	0,00	0,00
Disponible sur Phase de Mobilisation	0,00	0,00	0,00
Disponible sur Lignes de Trésorerie	0,00	0,00	0,00
Encours Couvert	0,00	0,00	0,00
Taux Moyen Avant Couverture	4,465 %	4,441 %	4,441 %
Taux Moyen Après Couverture	4,465 %	4,441 %	4,441 %
Taux Actuariel Moyen Avant Couverture	4,500 %	4,500 %	4,542 %
Taux Actuariel Moyen Après Couverture	4,500 %	4,500 %	4,542 %

Structure de l'Encours par Type de Taux au 01/01/2016 exclu

Avant Couverture



Après Couverture

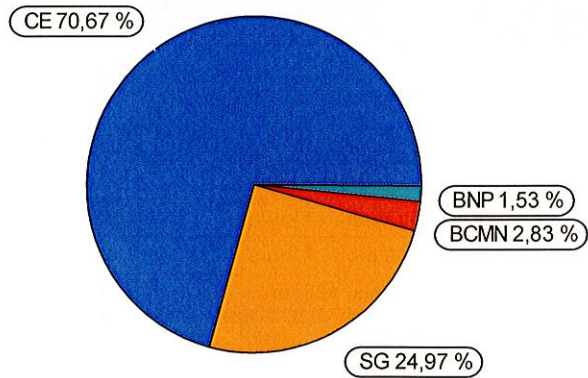


Stock au 1 janvier 2016 exclu	Taux Fixes	Taux Variables	Taux Structurés		Total
Encours Avant Couverture	2 579 055,94	2 737 116,67	0,00		5 316 172,61
Pourcentage Global	48,51 %	51,49 %	0,00 %		100,00 %
Encours Après Couverture	2 579 055,94	2 737 116,67	0,00		5 316 172,61
Pourcentage Global	48,51 %	51,49 %	0,00 %		100,00 %
Nombre d'emprunts	5	1	0		6
Vie Moyenne Résiduelle	5 ans, 8 mois, 16 j.	7 ans, 1 mois, 18 j.	-		6 ans, 5 mois, 9 j.
T. Moy. Avant Couverture	5,194 %	3,751 %			4,441 %
T. Moy. Après Couverture	5,194 %	3,751 %			4,441 %

Tableau de bord au 01/01/2016

Structure de l'Encours par Prêteurs au 01/01/2016 exclu

Structure par Prêteurs

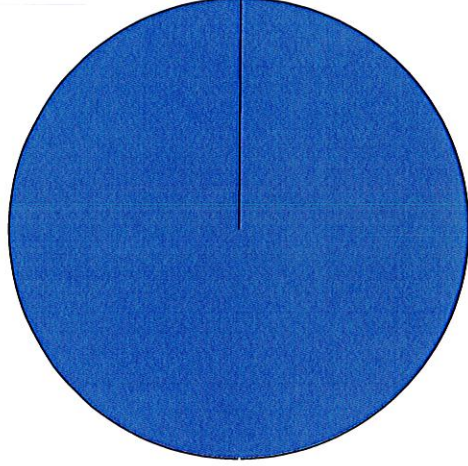


Prêteurs	Libellé	Au 31 Décembre 2015	Au 1 janvier 2016 exclu	Variations
BCMN	BANQUE COOPERATIVE ET MUTUELLE NORD	150 627,60	150 627,60	0,00
BNP	BNP	81 095,89	81 095,89	0,00
CE	CAISSE D'EPARGNE	3 757 116,67	3 757 116,67	0,00
SG	SOCIETE GENERALE	1 327 332,45	1 327 332,45	0,00
		5 316 172,61	5 316 172,61	0,00

Tableau de bord au 01/01/2016

Structure de l'Encours par Budgets au 01/01/2016 exclu

Structure par Budgets



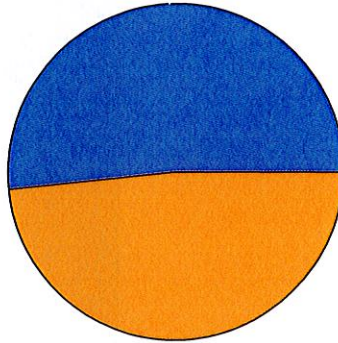
Budgets	Libellé	Au 31 Décembre 2015	Au 1 janvier 2016 exclu	Variations	Durée de Vie Moyenne Résiduelle au 1 janvier 2016	Taux Moyen (Avant Couverture) au 1 janvier 2016	Taux Moyen (Après Couverture) au 1 janvier 2016
ASSAINISSEMENT	BUDGET DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT	5 316 172,61	5 316 172,61	0,00	6 ans, 5 mois, 9 j.	4,441 %	4,441 %
		5 316 172,61	5 316 172,61	0,00			

Tableau de bord au 01/01/2016

Structure de l'Encours par Index au 01/01/2016 exclu

Structure par Index

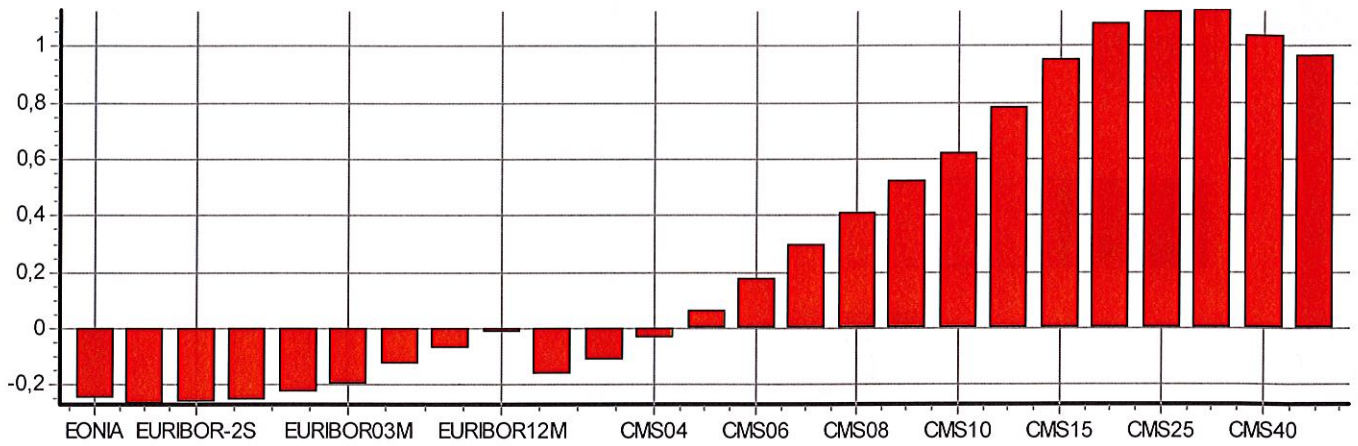
EURIBOR03M 51,49 %



FIXE 48,51 %

Index	Au 31 Décembre 2015	Au 1 janvier 2016 exclu	Variations
FIXE	2 579 055,94	2 579 055,94	0,00
EURIBOR03M	2 737 116,67	2 737 116,67	0,00
	5 316 172,61	5 316 172,61	0,00

Courbe des Taux

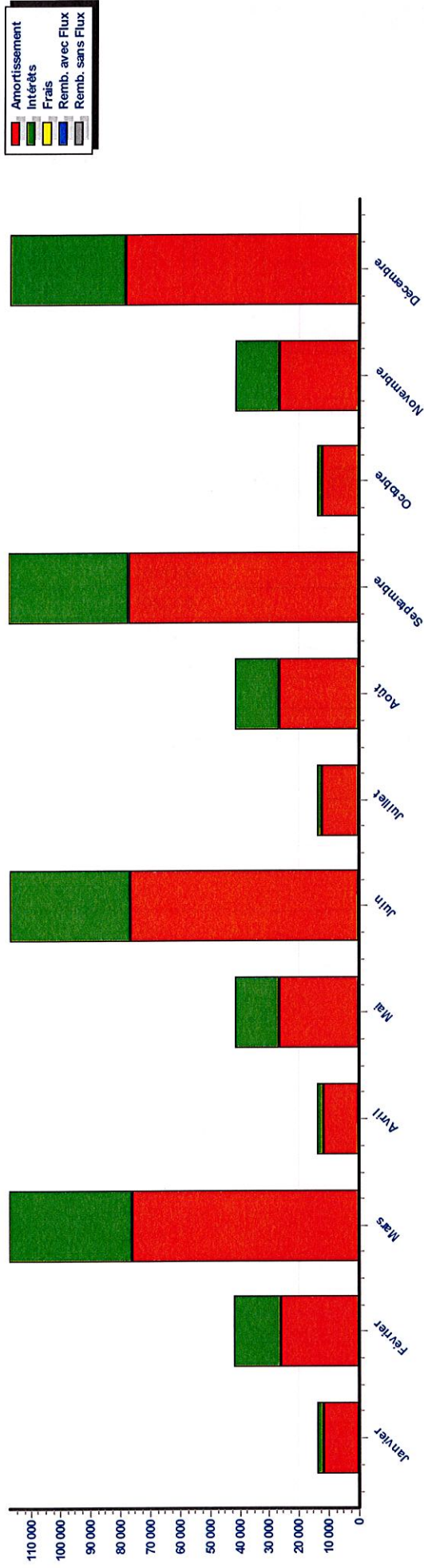


Index	Dernière Valeur	Variation
EONIA	-0,2440	-0,0050
EURIBOR01M	-0,2530	-0,0310
EURIBOR03M	-0,1950	-0,0520
EURIBOR06M	-0,1240	-0,0680
EURIBOR12M	-0,0140	-0,0620
CMS02	-0,1620	-0,0760
CMS05	0,0630	-0,1520
CMS10	0,6190	-0,2350
CMS20	1,0810	-0,3540
CMS30	1,1280	-0,3520

Tableau de bord au 01/01/2016

Répartition Mensuelle des échéances

Répartition Mensuelle des Echéances



Mois	Emprunts					Instruments de Couverture	
	Amortissement	Intérêts	Frais	Remb. avec Flux	Remb. sans Flux	Frais/Produits Financiers	
Janvier	11 669,83	1 981,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Février	26 132,74	15 828,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mars	75 566,01	41 361,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Avril	11 823,35	1 827,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mai	26 280,25	15 147,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Juin	76 355,14	40 568,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Juillet	11 978,89	1 672,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Août	26 429,71	15 097,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Septembre	77 152,63	40 039,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Octobre	12 136,47	1 514,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Novembre	26 581,16	14 728,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Décembre	77 958,58	38 956,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	460 064,76	228 724,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Tableau de bord au 01/01/2016

Projection de la dette

Part Amortissement, Intérêts et Frais

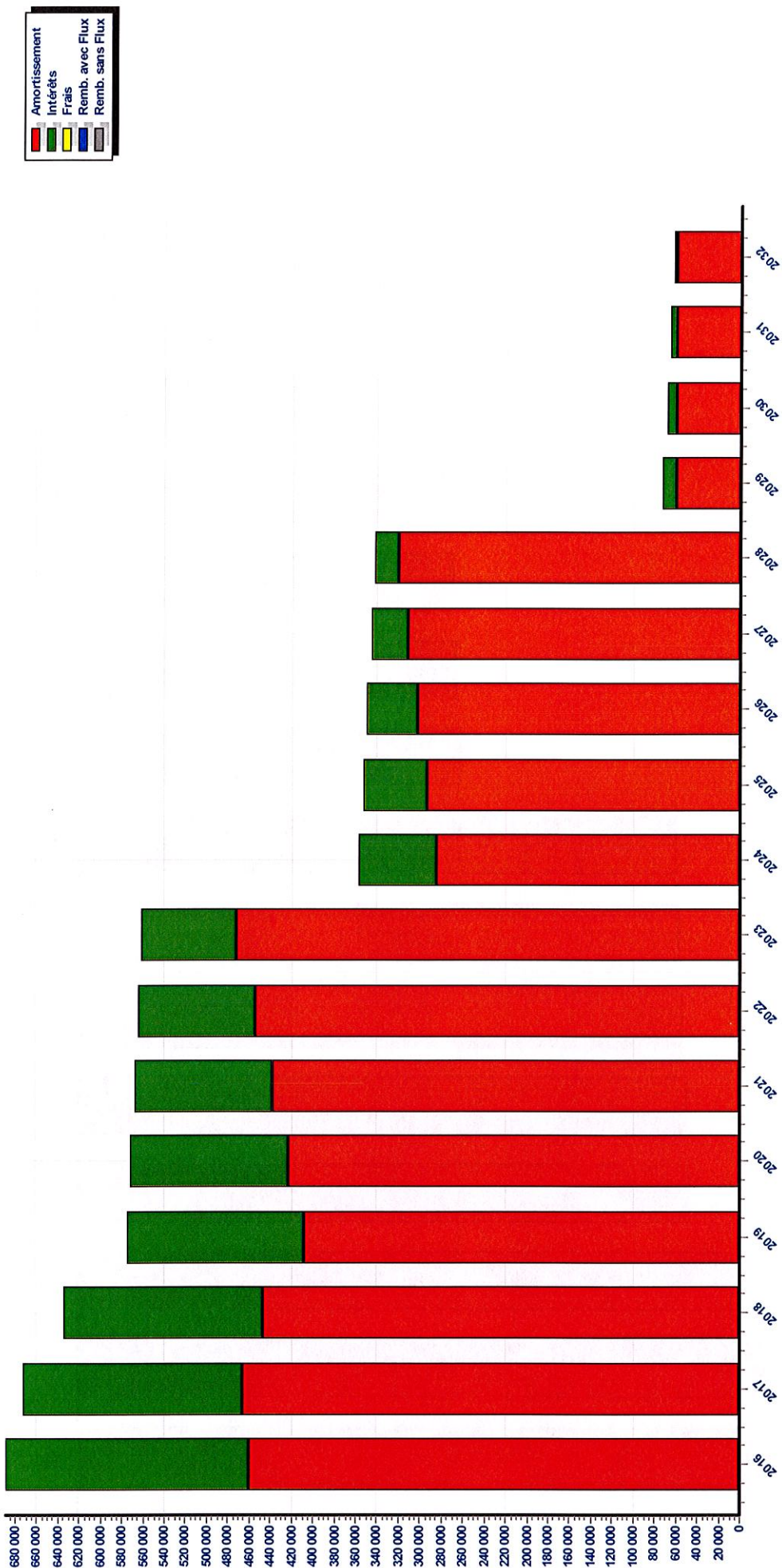


Tableau de bord au 01/01/2016

Projection de la dette

Courbe des échéances

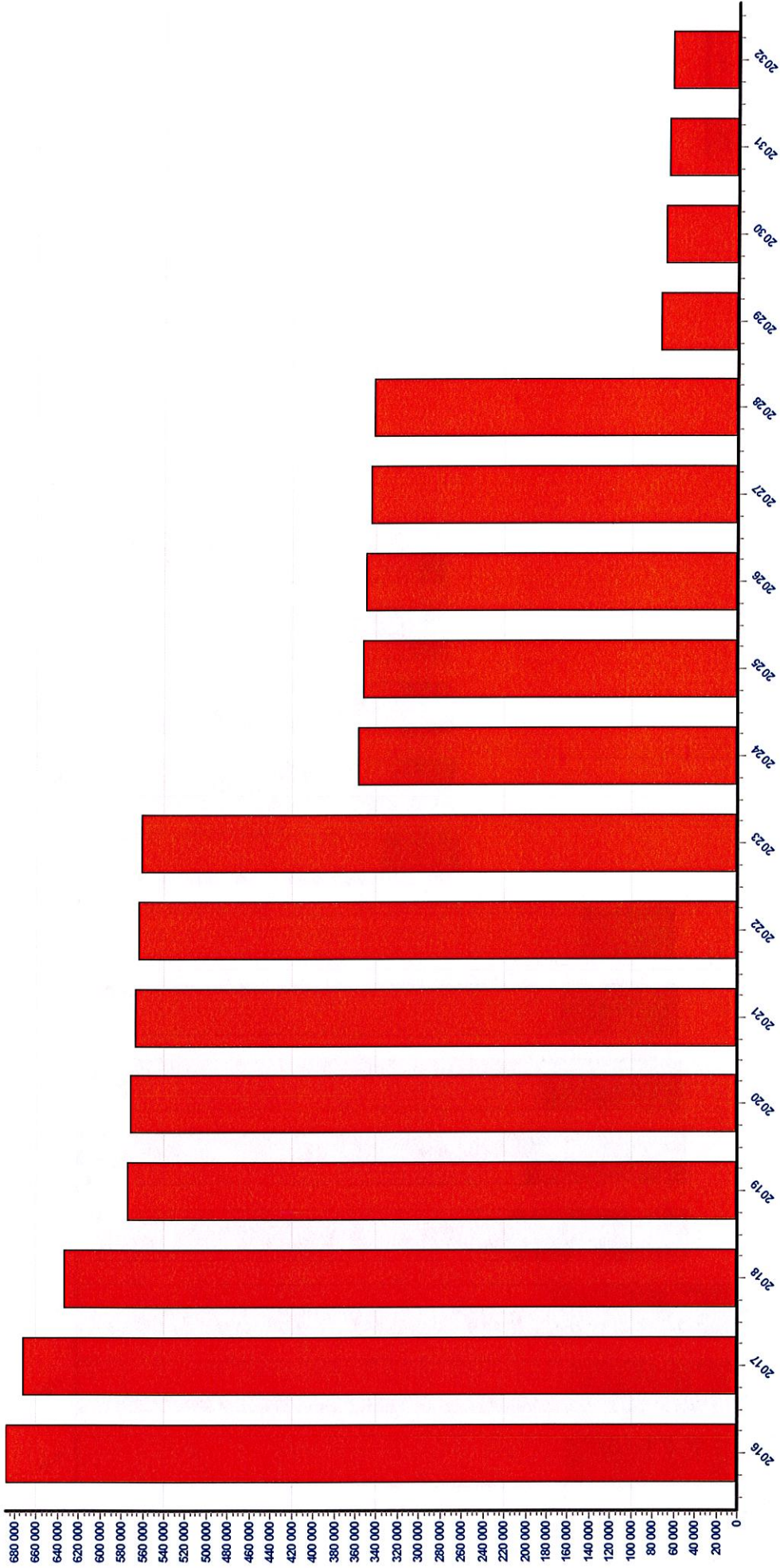


Tableau de bord au 01/01/2016

Projection de la dette

Evolution de l'encours

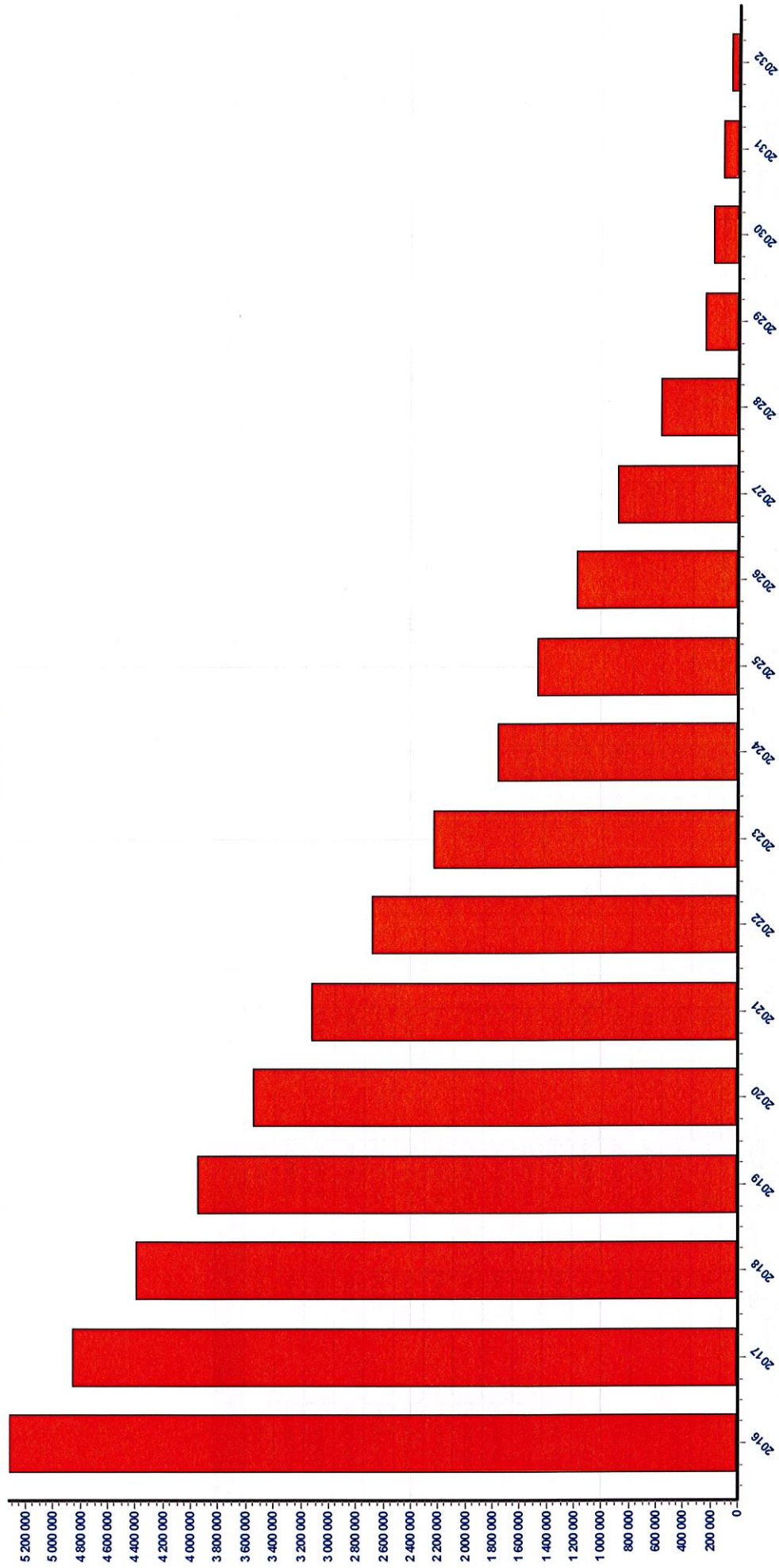


Tableau de bord au 01/01/2016

Projection de la dette

Tableau Prévisionnel													
Emprunts													
Exercice	Emprunts							Instruments Couverture					
	Encours Début	Tirage	Amortis.	Remb. avec Flux	Remb. sans Flux	Intérêts	Frais	Annuité	Encours Fin	Encours Début	Frais Produits	Encours Fin	
2016	5 316 172,61	0,00	460 064,76	0,00	0,00	228 724,89	0,00	688 789,65	4 856 107,95	0,00	0,00	0,00	
2017	4 856 107,85	0,00	465 901,89	0,00	0,00	206 736,83	0,00	672 638,72	4 390 205,96	0,00	0,00	0,00	
2018	4 390 205,96	0,00	446 517,99	0,00	0,00	186 680,71	0,00	633 198,70	3 943 687,97	0,00	0,00	0,00	
2019	3 943 687,97	0,00	407 845,56	0,00	0,00	166 717,28	0,00	574 562,84	3 535 842,41	0,00	0,00	0,00	
2020	3 535 842,41	0,00	422 641,25	0,00	0,00	148 728,39	0,00	571 369,64	3 113 201,16	0,00	0,00	0,00	
2021	3 113 201,16	0,00	438 076,46	0,00	0,00	129 419,55	0,00	567 496,01	2 675 124,70	0,00	0,00	0,00	
2022	2 675 124,70	0,00	454 179,22	0,00	0,00	109 616,14	0,00	563 795,36	2 220 945,48	0,00	0,00	0,00	
2023	2 220 945,48	0,00	470 979,27	0,00	0,00	89 296,64	0,00	560 275,91	1 749 966,21	0,00	0,00	0,00	
2024	1 749 966,21	0,00	284 504,09	0,00	0,00	72 362,98	0,00	356 867,07	1 465 462,12	0,00	0,00	0,00	
2025	1 465 462,12	0,00	292 826,71	0,00	0,00	59 946,69	0,00	352 873,40	1 172 535,41	0,00	0,00	0,00	
2026	1 172 535,41	0,00	301 665,30	0,00	0,00	47 642,78	0,00	349 308,08	870 870,11	0,00	0,00	0,00	
2027	870 870,11	0,00	310 731,76	0,00	0,00	35 006,44	0,00	345 738,20	560 138,35	0,00	0,00	0,00	
2028	560 138,35	0,00	320 138,35	0,00	0,00	22 076,46	0,00	342 214,81	240 000,00	0,00	0,00	0,00	
2029	240 000,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	12 477,95	0,00	72 477,95	180 000,00	0,00	0,00	0,00	
2030	180 000,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	9 034,78	0,00	69 034,78	120 000,00	0,00	0,00	0,00	
2031	120 000,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	5 591,60	0,00	65 591,60	60 000,00	0,00	0,00	0,00	
2032	60 000,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	2 155,52	0,00	62 155,52	0,00	0,00	0,00	0,00	
		0,00	5 316 172,61	0,00	0,00	1 532 215,63	0,00	6 848 388,24			0,00	0,00	

Tableau de Bord au

Projection de la dette

Exercice	Structure Par Type de Taux										Taux Actuariel			
	Avant Couverture					Avant Couverture					Avant Couverture		Après Couverture	
	Fixe	Variables		Structuré	Fixe	PréFixé	PostFixé	Variables		Structuré	Début	Fin	Début	Fin
		PréFixé	PostFixé					PréFixé	PostFixé					
2016	48,5134	0,0000	51,4866	0,0000	48,5134	0,0000	51,4866	0,0000	0,0000	4,5004	4,5418	4,5004	4,5418	
2017	47,0789	0,0000	52,9211	0,0000	47,0789	0,0000	52,9211	0,0000	0,0000	4,5418	4,5453	4,5418	4,5453	
2018	45,4144	0,0000	54,5856	0,0000	45,4144	0,0000	54,5856	0,0000	0,0000	4,5453	4,5501	4,5453	4,5501	
2019	43,7980	0,0000	56,2020	0,0000	43,7980	0,0000	56,2020	0,0000	0,0000	4,5501	4,5651	4,5501	4,5651	
2020	42,5969	0,0000	57,4031	0,0000	42,5969	0,0000	57,4031	0,0000	0,0000	4,5651	4,5878	4,5651	4,5878	
2021	41,0275	0,0000	58,9725	0,0000	41,0275	0,0000	58,9725	0,0000	0,0000	4,5878	4,6210	4,5878	4,6210	
2022	38,8846	0,0000	61,1154	0,0000	38,8846	0,0000	61,1154	0,0000	0,0000	4,6210	4,6733	4,6210	4,6733	
2023	35,7773	0,0000	64,2227	0,0000	35,7773	0,0000	64,2227	0,0000	0,0000	4,6733	4,7529	4,6733	4,7529	
2024	30,8577	0,0000	69,1423	0,0000	30,8577	0,0000	69,1423	0,0000	0,0000	4,7529	4,8646	4,7529	4,8646	
2025	32,7542	0,0000	67,2458	0,0000	32,7542	0,0000	67,2458	0,0000	0,0000	4,8646	5,0415	4,8646	5,0415	
2026	35,8198	0,0000	64,1802	0,0000	35,8198	0,0000	64,1802	0,0000	0,0000	5,0415	5,3276	5,0415	5,3276	
2027	41,3380	0,0000	58,6620	0,0000	41,3380	0,0000	58,6620	0,0000	0,0000	5,3276	5,8024	5,3276	5,8024	
2028	53,5582	0,0000	46,4418	0,0000	53,5582	0,0000	46,4418	0,0000	0,0000	5,8024	6,3772	5,8024	6,3772	
2029	100,0000	0,0000	0,0000	0,0000	100,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	6,3772	5,8697	6,3772	5,8697	
2030	100,0000	0,0000	0,0000	0,0000	100,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,8697	5,8725	5,8697	5,8725	
2031	100,0000	0,0000	0,0000	0,0000	100,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,8725	5,8780	5,8725	5,8780	
2032	100,0000	0,0000	0,0000	0,0000	100,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,8780	5,8796	5,8780	5,8796	

Tableau de bord au 01/01/2016

Répartition charte Gissler Avant Couverture

	1 - Indices en euros	2 - Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	3 - Ecart d'indices zone euro	4 - Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	5 - Ecart d'indices hors zone euro	6 - Autres indices
A - Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de Produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	100,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Encours Début	5 316 172,61	0,00	0,00	0,00	0,00
B - Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de Produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Encours Début	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C - Option d'échange (swaption)	Nombre de Produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Encours Début	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D - Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de Produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Encours Début	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
E - Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de Produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Encours Début	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F - Autres types de structure	Nombre de Produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Encours Début	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Tableau de bord au 01/01/2016

Répartition charte Gissler Après Couverture

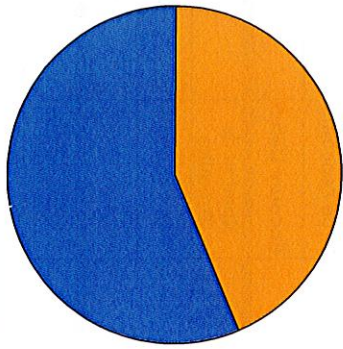
	1 - Indices en euros	2 - Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	3 - Ecart d'indices zone euro	4 - Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	5 - Ecart d'indices hors zone euro	6 - Autres indices
A - Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de Produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	100,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Encours Début	5 316 172,61	0,00	0,00	0,00	0,00
B - Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de Produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Encours Début	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C - Option d'échange (swaption)	Nombre de Produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Encours Début	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D - Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de Produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Encours Début	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
E - Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de Produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Encours Début	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F - Autres types de structure	Nombre de Produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Encours Début	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Tableau de bord au 01/01/2016

Répartition des Intérêts par Index

Avant Couverture

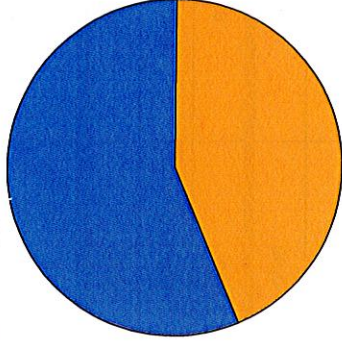
(FIXE 56,13 %)



(EURIBOR03M 43,87 %)

Après Couverture

(FIXE 56,13 %)



(EURIBOR03M 43,87 %)

	Index	Intérêts Avant Couverture	Intérêts Après Couverture
	2016		
EURIBOR03M		100 343,55	100 343,55
FIXE		128 381,34	128 381,34
	Total 2016	228 724,89	228 724,89
	2017		
EURIBOR03M		93 727,88	93 727,88
FIXE		113 008,95	113 008,95
	Total 2017	206 736,83	206 736,83
	2018		
EURIBOR03M		87 844,51	87 844,51
FIXE		98 836,20	98 836,20
	Total 2018	186 680,71	186 680,71
	2019		
EURIBOR03M		80 504,28	80 504,28
FIXE		86 213,00	86 213,00
	Total 2019	166 717,28	166 717,28
	2020		
EURIBOR03M		73 627,93	73 627,93

	Index	Intérêts Avant Couverture	Intérêts Après Couverture
FIXE		75 100,46	75 100,46
	Total 2020	148 728,39	148 728,39
	2021		
EURIBOR03M		66 048,86	66 048,86
FIXE		63 370,69	63 370,69
	Total 2021	129 419,55	129 419,55
	2022		
EURIBOR03M		58 249,82	58 249,82
FIXE		51 366,32	51 366,32
	Total 2022	109 616,14	109 616,14
	2023		
EURIBOR03M		50 349,01	50 349,01
FIXE		38 947,63	38 947,63
	Total 2023	89 296,64	89 296,64
	2024		
FIXE		29 776,32	29 776,32
EURIBOR03M		42 586,66	42 586,66
	Total 2024	72 362,98	72 362,98
	2025		
FIXE		26 250,60	26 250,60
EURIBOR03M		33 696,09	33 696,09
	Total 2025	59 946,69	59 946,69
	2026		
FIXE		22 807,45	22 807,45
EURIBOR03M		24 835,33	24 835,33
	Total 2026	47 642,78	47 642,78
	2027		
FIXE		19 364,28	19 364,28
EURIBOR03M		15 642,16	15 642,16
	Total 2027	35 006,44	35 006,44
	2028		
FIXE		15 965,91	15 965,91
EURIBOR03M		6 110,55	6 110,55
	Total 2028	22 076,46	22 076,46
	2029		

Index	Intérêts Avant Couverture	Intérêts Après Couverture
FIXE	12 477,95	12 477,95
Total 2029 2030	12 477,95	12 477,95
FIXE	9 034,78	9 034,78
Total 2030 2031	9 034,78	9 034,78
FIXE	5 591,60	5 591,60
Total 2031 2032	5 591,60	5 591,60
FIXE	2 155,52	2 155,52
Total 2032 TOTAL GENERAL	2 155,52	2 155,52
	1 532 215,63	1 532 215,63

LES AVANCES REMBOURSABLES DE L'AGENCE DE L'EAU

Les agences de l'eau délivrent des aides financières sous forme de subventions ou d'avances remboursables aux collectivités locales, aux entreprises, notamment industrielles et agricoles, aux associations, aux particuliers.

Dans ce cadre et aux titres des travaux réalisés au cours des exercices antérieurs, le service d'assainissement a bénéficié d'avances remboursables qui s'apparentent à des emprunts à taux 0. Il convient donc de procéder chaque année une échéance

AVANCES REMBOURSABLES DE L'AGENCE DE L'EAU

Années	Montant des remboursements annuels	Montant restant dû au 31/12
2015		1 663 185,78
2016	156 684,93 €	1 506 500,85
2017	168 654,93 €	1 337 845,92
2018	168 654,93 €	1 169 190,99
2019	168 654,83 €	1 000 536,16
2020	162 683,14 €	837 853,02
2021	161 447,32 €	676 405,70
2022	155 772,06 €	520 633,64
2023	155 772,21 €	364 861,43
2024	43 129,77 €	321 731,66
2025	43 129,77 €	278 601,89
2026	43 129,77 €	235 472,12
2027	39 642,27 €	195 829,85
2028	39 642,27 €	156 187,58
2029	30 204,77 €	125 982,81
2030	30 204,77 €	95 778,04
2031	30 204,79 €	65 573,25
2032	13 877,70 €	51 695,55
2033	13 877,70 €	37 817,85
2034	13 877,85 €	23 940,00
2035	11 970,00 €	11 970,00
2036	11 970,00 €	0,00
2037	0,00 €	0,00
	1 663 185,78 €	

